AGENDA 21 Bilan d'étape



latresne



LA CONSTRUCTION

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 Local?

C'est un projet local de développement durable, pour le 21ème siècle, qui suit les orientations définies au niveau mondial lors du sommet de la terre de Rio en 1992, et dans lequel la France s'est engagée.

Il doit répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire, en cohérence avec les défis planétaires.

C'est un projet évolutif, global et à long terme.

Pourquoi un A21L pour Latresne?

Nous voulons inscrire la commune dans une démarche de bien vivre à long terme et pouvoir travailler avec les principaux acteurs à des actions cohérentes, dans le respect des pratiques et des chemins de vie de tous. C'est aussi inscrire une dynamique citoyenne et un dialogue avec les élus de la commune que de créer un Agenda 21 local car nous avons de l'importance conscience de la communication entre tous les publics qui constituent Latresne.

Comment avons-nous démarré?

Nous avons proposé, pendant la campagne des municipales, de nous engager dans ce projet collaboratif.

Un appel à participation a été fait dans le bulletin municipal. Nous avons alors accueilli une quinzaine d'habitants souhaitant s'investir auprès des élus. Les agents municipaux se sont aussi montrés intéressés, et une partie d'entre eux a pu nous apporter une aide déterminante.

L'engagement du processus a été voté en conseil municipal le 25 septembre 2014 Une équipe a donc été formée et a entamé une première étape de diagnostic afin de dégager les atouts et les faiblesses de notre commune dans les domaines de référence suivants :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la protection de la biodiversité et des ressources
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

DU DIAGNOSTIC



Cette longue et fastidieuse étape a été menée à son terme au mois de décembre dernier, après une vingtaine de réunions, grâce à la patience, à l'opiniâtreté et à l'abnégation de tous, habitants et acteurs de l'économie et de l'environnement. Nous avons une grande reconnaissance pour tous ceux qui se sont engagés et ont permis le succès de ce travail de longue haleine.

Une semaine et un forum du développement durable ont accompagné ce travail au mois de juin dernier.



Où en sommes-nous?

A la suite de cette première étape, nous avons pu établir les enjeux qui émanent de ce constat, afin de déterminer et de prioriser les actions à court, moyen et long terme qui paraîtront nécessaires à tous.

Les répercussions nécessaires de ces actions seront évaluées au travers de critères d'évaluation mesurables et pertinents.

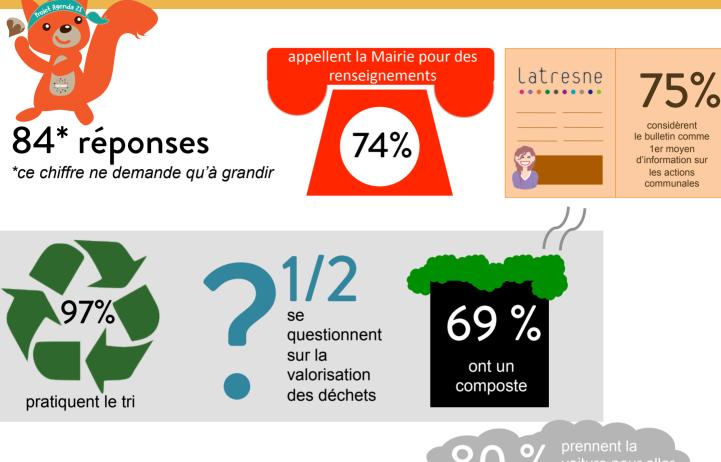
Un calendrier est établi jusqu'à la fin du processus d'élaboration de cet A21L, qui aboutit à une demande de reconnaissance interministérielle afin de pérenniser et soutenir les actions engagées.

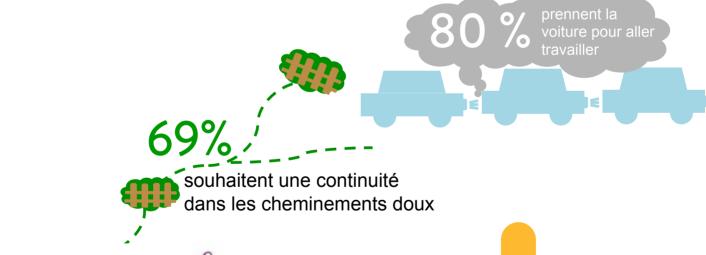
Il est à noter que nous bénéficions du soutien du Conseil départemental par l'intermédiaire en particulier de sa chargée de mission.

Le Pays du Cœur d'entre deux Mers est aussi à notre écoute pour coopérer, ainsi que les communes engagées dans la même politique d'actions.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment si vous voulez participer directement à la politique de votre commune.

RETOUR DU QUESTIONNAIRE







souhaitent la mise en place de plateforme d'échange de service et de bien



souhaitent s'engager dans une démarche du développement

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Avec 80% des maisons individuelles vieilles d'au moins 25 ans et dont le tiers datent d'avant 1948, la question de l'accompagnement des habitants vers une amélioration de la performance énergétique de leur(s) habitation(s) se pose comme priorité. Cette volonté se traduira aussi sur le patrimoine communal avec une proposition d'un calendrier d'actions qui fera suite à un diagnostic de performance énergétique de ses bâtiments

SE DEPLACER AUTREMENT

80% des tresnais vont travailler en voiture, souvent seuls, entrainant une congestion importante aux heures habituelles de débauche et d'embauche. Cette congestion a eu une répercussion directe sur notre réseau de voiries communales qui est emprunté de plus en plus comme itinéraire « malin ». Sans autre moyen de transport efficace pour se déplacer et au vu du développement des communes du cœur de l'entre deux mers, il nous faut penser ensemble les mobilités de demain.



VALORISER NOS DECHETS LOCALEMENT

Notre commune produit comme sur l'ensemble du territoire national de plus en plus de déchets soit 1 à 2% d'augmentation par an.

La collectivité en lien avec le SEMOCTOM, en application des politiques nationale s'efforce de trouver les solutions les plus adaptées pour valoriser les déchets de toutes sortes (plastiques, verre, résidus verts, compost, engins électroniques...). La volonté de s'engager vers une meilleure gestion des déchets qui soit la plus vertueuse possible nous impose de trouver de nouvelles solutions tout en favorisant celle qui seront les plus locales.

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

AMENAGER LE TERRITOIRE POUR CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT DES MILIEUX NATURELS

L'aménagement du territoire et l'imperméabilisation des sols ont un impact important sur les milieux naturels. Que ces milieux soient déjà protégés par une réglementation (zones Natura 2000) ou qu'ils n'aient pas forcement un enjeu environnemental fort, nous nous devons d'être en mesure d'une part de ne pas affecter le fonctionnement de ces milieux mais aussi d'impulser des dynamiques nouvelles.



VALORISER LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Les acteurs de l'environnement qu'ils soient constitués en associations, communautés ou organisation plus institutionnelles sont nombreux à agir sur les territoires dans la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources. Notre volonté est d'en fédérer le plus grand nombre afin de transmettre leurs savoir faire, de coordonner leurs actions et de valoriser leurs initiatives dans la poursuite de leurs missions.

SENSIBILISER A LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Le territoire communal bénéficie d'un nombre important de milieux naturels et d'une biodiversité particulièrement riche. La préservation étant l'affaire de tous, il convient de mettre en place une politique de sensibilisation à l'égard de tous les publics pour faire découvrir cette richesse. Cette sensibilisation est essentielle à la bonne mise en œuvre des différentes actions.



AMELIORER LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Le développement urbain de notre commune et l'existence de systèmes d'assainissement et d'épuration peu conformes favorisent un accroissement des eaux de ruissellement avec de graves conséquences sur la pollution des sols et de nos ressources en eaux. Accompagnés du Service Public d'Assainissement Non Collectif et du Syndicats des Eaux (SIEA), nous pouvons impulser une démarche et une mutation des pratiques afin de préserver notre milieu naturel dont le plus précieux : la ressource en eau.

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

PROMOUVOIR LES SOLIDARITES

Avec 52% des femmes et 40% des hommes de plus de 80 ans se déclarant vivant seul sur la commune, avec un taux de pauvreté de plus de 6%, la commune et ses habitants doivent faire émerger des initiatives ou s'appuyer sur des dynamiques pour promouvoir la solidarité vers ceux qui en ont besoin.

PARTAGER LES SAVOIRS

La commune de Latresne avec son tissu associatif, ses habitants ancrés sur le territoire depuis de nombreuses générations et ses équipements scolaires et culturels dispose de nombreux atouts.

Elle peut ainsi faire émerger des moments pour donner l'envie au plus grand nombre de partager ses savoirs et ses techniques avec ceux qui souhaitent apprendre des autres.

COOPERATION DES ACTEURS ET ANIMATEURS DU TERRITOIRES

Pour développer les solidarités territoriales, des actions communes doivent être privilégiées.

Elles nous permettront d'atteindre des objectifs plus ambitieux et de mettre en oeuvre de réelles synergies territoriales.



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT EN SUIVANT DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

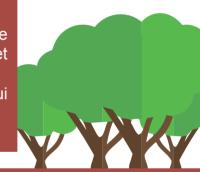
CONSOMMER MIEUX EN PRIVILEGIANT LES CIRCUITS COURTS

Consommer mieux est un principe simple où tout le monde à son rôle à jouer :

- la collectivité dans ses achats administratifs ou la restauration collective
- les entreprises dans leurs approvisionnements et leur fonctionnement
- les citoyens dans leurs consommations quotidiennes...

Privilégier les circuits courts c'est aussi soutenir des modes de production plus durables en réduisant la distance entre les producteurs et les consommateurs.

Une réflexion collective doit être menée pour identifier les actions qui nous permettrons d'atteindre cet objectif du « mieux ».



ACCOMPAGNER LES ACTEURS ECONOMIQUES A L'ECO-RESPONSABILITE

Les agriculteurs, les industriels, les auto-entrepreneurs, les commerçants sont ceux qui dynamisent et font vivre notre territoire. Leur dimension et leur poids sur l'environnement en font les partenaires incontournables de la commune dans le domaine de l'éco-responsabilité. Cette mutation des pratiques doit être accompagnée et valorisée pour ceux qui ont choisi d'ouvrir la voie

On peut envisager une mutation du tissu économique en favorisant par exemple l'installation d'entreprises centrées sur le développement durable.



EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

ACCOMPAGNER ET FAIRE DECOUVRIR LES INITIATIVES

INITIATIVE *nf.*: Action de proposer, d'organiser le premier quelque chose.

De nombreuses actions émergent sur notre territoire et dans ceux qui nous entourent pour le bien-être de chacun.

Dans tous les domaines (sportif, culturel, découverte des métiers, santé, éducation), elles sont le fruit de l'engagement d'habitants, d'associations, de club d'entreprises ou de collectivités.

Développer un environnement propice à l'émergence de ces initiatives nous conduira à définir ensemble les actions qui le conforteront au sein de notre commune.

SAVOIR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le « bien vivre ensemble ». Vaste concept.

Définir les principes qui conditionnent la réussite de cet objectif se profile être d'ors et déjà une réflexion épineuse.

Cette réflexion et celles qui en découleront, la Mairie ne peut les mener

Car c'est en ayant l'adhésion du plus grand nombre des habitants que les conclusions et actions qui pourraient s'en dégager trouveront leur pertinence.



INNOVATION TERRITORIALE ET GOUVERNANCE







FAIRE DE LATRESNE UN TERRITOIRE PILOTE

Etre territoire pilote c'est porter et accompagner des projets innovants. La commune dispose de solides arguments pour se donner l'ambition de d'accueillir de « l'innovation territoriale ».



DEVELOPPER LA COMMUNICATION POUR FAVORISER L'ACTION CITOYENNE

Le lancement de cet Agenda 21 par la municipalité fait émerger la nécessité de rapprocher les citoyens de l'action communale et de leur faire prendre une place plus grande dans sa construction.

Les dispositifs de communication sur nos actions et les moments de participation citoyenne doivent faire l'objet d'un diagnostic pour en mesurer leur portée.

Une réflexion autour de plusieurs mesures phares dans ce domaine pourra résolument aider à répondre à cet enjeu et ainsi affirmer une nouvelle gouvernance.



ET MAINTENANT?



Les samedis

Les enjeux du jour

5 mars

· Améliorer la performance énergétique

· Se déplacer autrement

19 mars

· Aménager le territoire

· Améliorer le système d'assainissement

· Faire de Latresne un territoire pilote

9 avril

· Développer la communication

· Savoir bien vivre ensemble

· Promouvoir les solidarités

30 avril

Partager les savoirs

· Accompagner et faire découvrir les initiatives

· Sensibiliser à la préservation

21 mai

· Coopération des acteurs et animateurs

· Accompagner les acteurs économiques

· Valoriser les acteurs de l'environnement

11 juin

Consommer mieux

· Valoriser les déchets

CONTACT

Aux élues membre de l'Agenda 21 :

Vous pouvez écrire :

Frédérique CONSTANS - frederique.constans@mairie-latresne.fr

Aux élus délégués au Développement Durable : Marc JOKIEL - marc.jokiel@mairie-latresne.fr

Isabelle LEURENT Céline GOEURY Christelle LAPOUGE

Mais aussi au gentil technicien qui les accompagne dans leur mission : Hugo MOLINIER

Toutes les données inscrites dans ce document sont issues des questionnaires, du dossier complet 2012 de la commune disponible sur le site de l'INSEE (rubrique données locales) et d'un écureuil espion qui a échangé toutes ces infos contre 3 noisettes.







latresne